

Direction Régionale de  
la Jeunesse, des Sports et  
de la Cohésion Sociale  
Hauts-de-France

Amiens, le 6 Juillet 2018

La direction

**Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 11 Juillet 2018  
Mise en œuvre de la stratégie logement d'abord dans les Hauts-de-France :  
Le développement des pensions de famille (PF) et le des résidences accueil (RA)**

Le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans abrisme 2018-2022 prévoit la poursuite du développement des pensions de familles (PF) et des résidences accueil (RA).

L'objectif fixé par le plan quinquennal de relance des pensions de familles du précédent gouvernement (7 500 places dont 2 500 résidences accueil) est renforcé pour atteindre 10 000 places dont 3 333 résidences accueil soit 1/3 des structures dédiées aux personnes souffrant de problèmes de santé.

L'objectif initial fixé à la région Hauts-de-France de 864 places dont 288 places en résidences accueil est porté à **1 152 places dont 384 places** en résidences accueil.

Les appels à projet ont été lancés dans les départements en début d'année. D'ores et déjà nous enregistrons dans les départements une programmation de projets supérieure.

Une première programmation devrait pouvoir être proposée **au bureau du CRHH du 19 octobre 2018**.

Un travail quant à la maturité des projets et leur adéquation aux critères de l'appel à projet est en cours.

Les autorisations budgétaires au titre de la gestion 2018 pour le fonctionnement sont accordées à hauteur de 192 places. Les crédits en mesures nouvelles sont octroyés au fur et à mesure des ouvertures. L'atteinte de cet objectif reste possible par la recherche de bâti existant répondant aux exigences techniques pour l'ouverture rapide de nouvelles places. Par exemple, la reconversion de capacités disponibles dans les résidences sociales classiques (entre 20 et 30 places) pourrait constituer une réponse immédiate.